VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Palmyra Land Co. à Cesare Favarola, portion, Anthony, Canal, —— et St-Patrick, $350.

Sylvester White à la German American Homestead, terrain, Upperline, Clara, Willow et Robert, $900.

Mme Thomas M. Thompson à la Eureka Homestead Society, terrain, Burdette, Fern, Néron et Mobile, $1,000.

Acquéreur à Mme Maurice Martin, même propriété, $800.

James E. Smith et als à Mme Philip Smith, terrain, Upperline, Valence, Howard et Liberté, $500.

James D. Cavanagh à la Fidelity Homestead Ass'n, terrain, Banks, Hennessey, Alexander et Palmyre, $2,900.

Ernest Lee Jahncke et als à la Jahncke Realty Co., portion, Howard, Carondelet, Baronne et Calliope, $12,000.

Veuve Harry H. Hall à la Suc. Harry H. Hall, portion, Pitt, Jennet, Eleanore et Nashville, renonciation.

Hugh D. Calder à la Chaplain Realty Co., bail de la propriété No 3037 rue Tulane, encoignure Salcedo, pour 60 mois, à $50 par mois.

Mme Joseph Hoselle à Mme John Schott Jr, int., etc., terrain, Elmire, Royale, Désirée et Chartres, $650.

Arthur H. Denis à Mlle Félicie Guillot, ilet, Mazant, Bénéfice, France et Trésor, $750.

Fred. L. Bierhorst, Edmond H. Rivas, Bernard Vergès et Jules Ladieu à la Suburban Bldg and Loan Ass'n, étendue, Franklin, Galvez, Painters et Miro, $200.

Suburban Bldg and Loan Ass'n à Edward Galway, portion, Galvez, Miro, Painters et Franklin, $2,250.

Lilly Isaacs à A. W. Skardon & Sons, bail du rez-de-chaussée de la propriété Nos 2141-43 rue Magasin, entre Jackson et Joséphine, pour un an, à $85 par mois.

Joseph Luminet à Eugène Darcourt, int., etc., dans et à un contrat entre Paul Louis Fourchy et la Banque des Citoyens de la Louisiane ; aussi, dans et à 2 terrains, Derbigny, Ursulines. Hôpital et Claiborne ; un autre terrain, dans le même ilet, valeur reçue.

Mme Joseph Lavallée à Louis N. Reiser et Joseph Petrie, 2 terrains, Orléans, Miro, Tonti et St-Pierre, $400.

William H. Jones à la Security Bldg and Loan Ass'n, terrain, Upperline, Clara, Willow et Robert, $1,525.

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION POUR PLACEMENT

LE COTTAGE SIMPLE

No 3119 RUE LAUREL.

Succession de Gioachino Olivieri.

No. 105,733 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A. — W. H. Fitzpatrick, encanteur; bureau, 406 rue Carondelet.

Le MARDI, 20 janvier 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé du 16 décembre 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent, situé dans le 4ème District de cette ville dans l'Ilet No. 46, actuellement Ilet. No. 118, borné par les rues Laurel, Live Oak ou Constance, Huit et Neuf, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Laurel entre les rues Huitième et Neuvième, sur une profondeur de soixante-quatre pieds entre lignes parallèles et est pris sur l'arrière des lots onze et douze suivant plan de H. Moelhausen, voyer, daté du 4 mai 1844.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No. 3119 rue Laurel, contenant 3 chambres, cuisine et salle de bains, nangar, connexions d'eau et d'égouts.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1914 en sus et en plus du montant de leur enchère et faire un dépôt de 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente au frais de l'acheteur devant Jas B. Grinage, notaire.

G. G. KRONENBERGER, Avocat.
déc 20 21 28—jan 4 11 18 20

The Troy Laundry Co. à W. R. Burns et Walter S. Dunlap, bail de la propriété Nos 400 à 406 rue Remparts, encoignure Conti, pour 4 ans, à $75 par mois.

Corporation of the Church of St. Louis à S. W. Green, 2 terrains, dans l'ilet 3, Cimetière St-Louis, rues Alloe et Ste-Madeleine, $160.

John J. Plume à Mme Geo. McClelland, portion, Troisième, Chippewa, Quatrième et St-Thomas, $1,250.

Mme Henry Roy à Chas. P. Rauschkelb, terrain, Slidell, Opelousas, Verret et Vallette, $300.

Israel Jeffer à Tony Caronna, option d'acheter, terrain, encoignure des rues Gén. Taylor et Claiborne, borné par Willow et Amelia, pour $2,000.

Ephraim Rosenberg à Mlle Thora J. Nelson et Catherine E. Nelson, portion, Gén. Taylor, Constantinople, Dryades et S. Remparts, $1,800.

Joseph Hartmann à Mme Louis Prechter, terrain, Adams, Burdette, Elm et Burthe, $1,000.

Mme Anna Henrichs à Wm Moskau, terrain, Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et Carrollton, $900.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, le VENDREDI, 2 janvier 1914, d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. 1120 rue State, entre les rues Perrier et Coliseum.

Edward A. Saucier vs. Elisha N. Evans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 22, Bloomingdale, borné par les rues State, Perrier, Coliseum et Webster (ou ligne haute de Bloomingdale). Les dits lots sont désignés par les Nos. six et sept, sur un croquis d'arpentage fait par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, daté le 10 mai 1906, annexé à un acte de vente, Wilson et autres à Weil, devant C. G. Rebentisch, notaire de cette ville, le 11 juillet 1906, et mesurant d'après le ci-inclus et s'adjoignant l'un à l'autre, lot six, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière ligne, par une profondeur de cent pieds et quarante-un pieds, huit pouces sur la ligne le divisant du lot No. cinq, et cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne le divisant du lot No. sept; et lot No. sept, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne, le divisant du lot No. six et cent quarante pieds, huit pouces le divisant du lot No. huit.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. B. WALKER & B. Y. WOLF,
Avocats pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

ANNONCE JUDICIARE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant le numéro 918 rue Tonti, entre St-Philip et Dumaine.

Félix J. Dreyfous vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,542 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situées dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros un et deux dans l'Ilet No. 294, borné par les rues Tonti, Miro, St-Philip et Dumaine, et mesurant comme suit: Lot un, trente pieds de face à la rue Tonti par cinquante-huit pieds, une pouce et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine; soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. deux, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de large en arrière; et le lot No. deux à trente pieds de face à la rue Tonti et soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. un, soixante-dix-neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté de la ligne, vers la rue St-Philip, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov26,30—dec5,12,19,26—Jan2

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District, portant le No. 3932 rue Troisième, entre Broad et Dorgenois.

Mlle Anna M. Meyer vs. Ellis E. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,265 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 24, dans l'Ilet No. 486, borné par les rues Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, sur un croquis dressé par D. E. Seguers et fils, voyers, daté du 1er Décembre 1904, et joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er Décembre 1904; lequel lot commence à une distance de 233 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue Dorgenois et mesure 30 pieds de face sur la rue Troisième, 127 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,25,26

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bureau du Constable Première Cour de Cité, Nouvelle-Orléans, décembre, 1913.

B. G. Carbajal vs. Mme W. H. Becker.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No. 61,251 — A qui cela peut concerner: Attendu, que par un writ, de saisie provisoire qui m'a été adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai saisi et pris en ma possession, un piano automatique 42,377, un tabouret de piano, un ameublement de salon de cinq pièces, une table de millieu, un tapis moquette, six chaises à dossier bas, une armoire à glace, une table de toilette, un lavabo, une armoire, une table de toilette, une table de millieu, un lavabo et un garde-manger, lesquels meubles sont actuellement emmagasinés dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, en cette ville, sur laquelle propriété le demandeur dans le cas ci-dessus suivant sa demande et demande supplementaire prétent avoir un lien de vendeur et le droit d'étage pour la somme de cent dollars (100.00) plus les intérêts légaux et les frais de la demande judiciaire jusqu'au paiement et les frais du procès, etc.; et attendu que la dite propriété sur laquelle le demandeur prétend avoir un lien privilège et droit d'étage a été abandonné par le propriétaire qui a quitté le local, et sa présente demeure ainsi que son adresse et son identité son inconnu du demandeur, attendu que la dite propriété appartient à quelqu'un qui est inconnu du demandeur et qui a disparu et qui à la meilleure connaissance et croyance du demandeur est absent et que aucun agent ou representant du defendant auquel les notifications légales auraient pu être remise que conformément et suivant un ordre de cour daté du 10 décembre 1913 qui m'a été adressé dans le cas ci-dessus avis public est donné à toutes personnes interessées dans la dite propriété d'avoir à répondre dans les quinze jours conformément au articles 292-293 du code de procedure. Les demandes originales et supplémentaires ont été enregistrées par le demandeur dans le procès ci-dessus.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
déc—13,21,29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary C. Forman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,675 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Flynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. A. LAUTENSCHLAEGER, JR.,
Avocat. déc—11,15,20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Gilbert L. Dupre, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,901 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Garland Dupre, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE,
Avocats. déc—11,15,20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Augustin Poupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,665 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présente par Sidney J. Poupart, administrateur de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
déc—13,17,22

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri sent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant le l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

À

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ - - - 5:00 A. M. || Départ Shell Beach - - 4:10 P. M.
Ar. Shell Beach - - 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans - 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.